

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

du Mardi 20 Juin 2006

Présents:

Mesdemoiselles COSTA, POTEAUX

Mesdames ALPHONSE-TILLOY, CAMION, GOUGUEC, HALLOT-GAUQUIE,
KOSMALA, KRAS

Messieurs BRICOUT, DERUY, DESPRES, HOUSSIER, LAINE, LOBRY, LELEU,
MALVACHE, MARQUILLY, MOSCHETTO, POTTIER, PINATON, RIBOT, SCHNEIDER

Représentés:

Madame SOUDRY (représentée par M POTTIER)

Monsieur BELMADI (représenté par Monsieur MARQUILLY)

Monsieur CAZORLA (représenté par Monsieur LAINE)

Monsieur BEN BARKHA (représenté par Monsieur MALVACHE)

Invités :

Madame Sandrine BERGER-DOUCE Directrice Adjointe Recherche

Madame Anne Fabienne DUBROEUQ (MCF)

Madame Jacqueline DUCRET

Excusé:

Monsieur DULION

➤ Ordre du jour :

- Compte-rendu du dernier conseil,
- Election des Personnalités Extérieures,
- Election du Directeur et des Directeurs Adjointes
- Information sur les habilitations
- Information sur les recrutements
- Demandes de postes AITOSS et enseignants chercheurs (campagne 2007)
- Calendrier pédagogique 2006/2007
- DBM
- Tarifs IAE 2006/2007
- Subvention de l'Amicale des Personnels de l'UVHC
- Rapport de l'ADAE (Association Des Anciens Etudiants)
- Information sur l'audit qualité
- Questions diverses.

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci - dessous :

- 5 élus présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 38 % de présents. 2 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 53%.
- 5 élus présents sur 7 pour le collège usagers soit 71 % de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 85%.
- 1 élu présent sur 4 pour le collège A soit 25% de présent. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 50%.
- 5 élus présents sur 5 pour le collège B, soit 100% de présents.
- 2 élus présents sur 2 pour le collège IATOSS, soit 100% de présents.
- 2 membres de droit sur 4 étaient présents soit 50% de présents.

Avant de débiter ce conseil exceptionnel M Pottier tient à remercier l'ensemble des conseillers présents qui ont répondu en masse.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 21/03/2006

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Choix des personnalités extérieures

M Pottier rappelle les statuts de l'IAE en ce qui concerne la désignation des personnalités extérieures et plus précisément les membres désignés par le conseil à titre personnel en raison de leur intérêt pour le développement des sciences de gestion (article 9) au nombre de 3 dont 2 chefs d'entreprise. MM Pottier et Cazorla sont à nouveau désignés, par contre M Taton en raison de ses absences récurrentes est considéré comme démissionnaire (article 3).

De ce fait, M Pottier propose en remplacement de M Taton M HALITIM Abdel directeur de la société AKAO Informatique. Ce choix a été déterminé parce qu'il est d'une part un créateur d'entreprise local dans un nouveau secteur de services de gestion rendus aux entreprises, et d'autre part apportera son expertise sur les questions d'égalité des chances au sein de notre conseil. M Pottier consulte l'ensemble des membres du conseil pour prendre connaissance d'éventuelles autres candidatures. Comme il n'y en a aucune M Pottier prend congés afin de ne pas prendre part au vote. Mme Camion interroge l'ensemble des conseillers sur cette proposition. Il est donc procédé à un vote à main levée, 3 personnes ne prennent pas part au vote. La proposition de M Pottier est donc acceptée.

M Moschetto intervient pour évoquer le problème de la désignation M Lemman comme personnalité extérieure lors du dernier conseil. Mme Camion lui répond qu'effectivement il y avait une incompatibilité sur cette désignation et donc de fait il est remplacé par Mme Jovenel du comité régional des banques à compter de ce jour.

M Pottier remercie l'ensemble des conseillers pour leur confiance .

3. Election du Directeur d'institut

En propos préliminaires à cette élection, M Pottier rend hommage à Mme Camion qui jouira de ses droits à la retraite dans un avenir proche. Il tient à souligner une carrière exemplaire jusqu'au terme de son mandat. Elle le prouve une fois de plus en tirant sa révérence au bon moment afin de passer la main dans de parfaites conditions. Mme Camion est réputée par sa détermination et sa conviction, elle a su mener l'IAE à la place qu'il occupe aujourd'hui au sein de l'UVHC en étant l'un des instituts les plus dynamiques mais aussi au sein des milieux économiques.

M Pottier, après ces propos, lance les élections du nouveau directeur, dont les fonctions prendront effet le 01/07/2006 (puisque la démission de Mme Camion sera effective à compter du 30/06/2006).

Il rappelle, en détaillant précisément, le cadre juridique du déroulement de l'élection du directeur ainsi que des deux directeurs adjoints (cf : Statuts de l'IAE).

M Pottier précise également que M Deruy, conformément à l'arrêté de Mme la présidente en date du 19/05/2006, a reçu l'unique candidature de Mme Anne Fabienne DUBROEUQ.

Il laisse donc Mme DUBROEUQ se présenter et nous faire part de son projet pour l'IAE.

Mme Dubroeuq présente son parcours et son projet pour l'IAE, elle propose également à l'ensemble des conseillers les candidatures de Mme Sandrine Berger Douce au poste de directeur adjoint en charge de la recherche et Mme Jacqueline Ducret au poste de directeur adjoint en charge des affaires générales et du budget.

A l'issue de cette présentation M Pottier demande de procéder au vote secret du Directeur puis des directeurs adjoints.

Mme Dubroeuq est élue au premier tour avec 23 voix sur 23 Directrice de l'IAE de Valenciennes, Mme Ducret est élue au premier tour avec 22 voix sur 23 directrice adjointe en charge des affaires générales et du budget,

Mme Berger Douce est élue au premier tour avec 23 voix sur 23 directrice adjointe en charge de la recherche.

M Pottier en tant que président du Conseil de l'IAE tient à féliciter la nouvelle directrice brillamment plébiscitée ainsi que les directrices adjointes et leur assure le soutien de l'ensemble des conseillers dans leurs nouvelles tâches.

Mme Camion tient à remercier M Pottier pour les propos tenus et tient à féliciter la nouvelle équipe. Elle est confiante pour le développement de l'IAE car l'équipe nouvellement nommée est composée d'enseignantes pilier de l'institut. Elle remercie également l'ensemble des conseillers auprès desquels elle a tant appris et qui, sans aucun doute, soutiendront la nouvelle directrice dans ces nouvelles tâches.

4. Information sur les habilitations

Après retour des navettes du ministère, l'IAE a obtenu un domaine Science du Management avec :

- une Licence de Gestion avec 3 parcours, habilitée pour 4 ans sauf les licences prof qui le sont pour 2 années (voir docs distribuées).
- Un master Sciences du Management avec 8 spécialités (voir docs distribuées).

M Pottier remercie l'ensemble de l'équipe pour le travail de qualité effectué.

5. Information sur les recrutements

Mme Camion informe des départs à la retraite de 2 PAST que sont M Leman et M Laurent.

A compter du 01/09/2006 M Laurent sera remplacé par M Pottier et à compter du 01/12/2006 M Leman sera remplacé par M Lemaitte, bien évidemment sous réserve de l'avis du conseil d'administration de l'université.

De ce fait M Pottier annonce qu'il ne pourra plus être président du conseil puisque ses nouvelles fonctions sont incompatibles avec son mandat de président. Lors du prochain conseil de septembre il y aura donc une nouvelle élection de président.

6. Demande de poste IATOSS et enseignants chercheurs

La campagne de poste pour la campagne 2007 :

Chez les IATOSS :

Trois demandes de postes vont être remontées sur les conseils de M le 1^o Vice Président et M le Secrétaire Général comme suit :

Un ingénieur d'étude afin de renforcer la recherche

Un technicien afin de renforcer l'encadrement au sein de l'institut, la communication, l'information et les relations avec les entreprises

Un adjoint technique secrétaire pédagogique

Chez les enseignants :

Une demande de 2 postes de PR sera faite, afin de renforcer l'encadrement de l'IAE. Un poste actuellement vacant sera ouvert au concours et nous demandons la création d'un second poste pour la rentrée 2007.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Le calendrier pédagogique 2006/2007 et le règlement des examens

De très légères modifications ont été apportées depuis la dernière proposition. Il s'agissait en fait d'être conforme à celui de l'université.

(voir docs distribuées).

Il faudra également intégrer les dates des forums, gala, journée d'intégration, opération fiscale...

Le calendrier est adopté en l'état.

En ce qui concerne le règlement des examens il reprend les modalités d'évaluation et le calendrier fixé par l'UVHC.

Remarque sur la forme : il faudra supprimer au début du document la date à laquelle ce règlement a été voté, car cela nous impose à chaque fois de revoter ce règlement. La formule « votées par le conseil de l'UVHC » suffit.

8. DBM n°2

Il s'agit d'un ajustement dû à la prise en charge par l'IAE :

- du remplacement au complet du congé maternité de Magalie (- 1 mois pris en charge par l'université)
- de la soudure juillet et août de Christelle, sinon elle n'aura eu aucun revenu pendant ces deux mois.

Mme Hallot trouve anormal que le remplacement maternité ne soit pas intégralement pris en charge. M Bricout explique que l'université dispose d'un certain montant de crédit pour ces congés maternité et que donc une règle a été établie et s'impose à tous. Il en profite pour rappeler les problèmes financiers de l'université en matière de personnel et souligne que les contrats rectorats sont à 80% sur l'année soit 10 mois.

Mme Hallot déplore qu'il y ait peu de respect du travail et des personnes dans un tel traitement quantitatif des ressources humaines.

M Bricout reconnaît que l'IAE est l'institut qui a la plus forte croissance depuis plusieurs années et qu'il faut y mettre les moyens.

M Pottier fait remarquer à M Bricout qu'il y a des moyens dans cette université mais il n'est pas sur que ces moyens soient toujours au bon endroit, cela est valable tant pour les personnels que pour les m2. Il pense qu'effectivement le redéploiement est une solution. Il pose également le constat suivant face auquel l'IAE doit faire face :

Soit l'IAE suit les besoins et la demande des entreprises locales et de ce fait accroît ses effectifs avec toutes les difficultés que cela engendre

Soit la tentation est forte de volontairement établir des numerus clausus afin d'éviter les ennuis.

La conclusion est amère : cela fait 10 ans qu'on promet des choses et rien ne bouge. De plus on trouve des financements ailleurs (Taxe, ouverture des contrats de professionnalisation) afin de palier la carence du système, et l'UVHC en profite pour accentuer nos charges en personnel. Il souhaite fortement que les moyens aillent aux plus dynamiques.

M Bricout fait part qu'au prochain contrat quadriennal sont inscrits des m2 supplémentaires avec un fléchage IAE, de même il nous propose de nous affecter des m2 supplémentaires à Ronsier pour septembre 2006.

Cette DBM est acceptée à l'unanimité.

9. Tarifs IAE 06 07

voir docs distribuées

Il est demandé que CP Message soit exonéré pour les étudiants de L2.

Pour le DUECAG :

2 unités de valeur à 300€ chacune.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

10. Subvention à l'amicale du personnel

Cette question est reportée au prochain conseil.

11. Rapport de l'ADAE

voir docs distribuées: Statistiques sur le devenir des diplômés, type de contrat...

M Pottier remercie l'ensemble du groupe de travail ainsi que Mme Hallot pour ce travail si important pour la communication de l'institut.

12. Information sur l'Audit qualité

L'IAE sera audité pour un audit dit de contrôle annuel les 27 et 28/06. Nous sommes les premiers à nous faire contrôler, nous essayons les plâtres et nous nous posons un certain nombre de questions sur le déroulement de ce contrôle puisqu'il se déroule comme un véritable audit de certification.

Nous espérons avoir des réponses positives.

D'autres IAE ont été certifiés depuis : Rennes, Paris, Grenoble soit 5 IAE et d'autres vont s'engager.

13. Questions diverses

Point sur les conventions en cours :

Le Togo pour Novembre

L'ULCO pour 3 filières notamment l'international

La CCI Lille Roubaix Tourcoing pour la licence prof en entrepreneuriat. Cela reflète le positionnement de l'IAE au niveau régional, qu'il faut absolument concrétiser.

Point sur le gala IAE par Mme Kras (voir docs distribuées). Elle tient à signaler qu'il faudrait augmenter la participation financière de l'IAE si on veut que cet événement perdure. Elle souhaite également que l'intégralité du risque financier ne soit pas supporté uniquement par les étudiants. Les One Man Show sont très onéreux.

M Pottier souhaite que l'on revoit ensemble le concept, les dispositions financières de ce gala, lors d'un prochain conseil et confirme que l'institut soutiendra à hauteur de 2006 le gala 2007.

Mme Kras déplore que ces crédits soient votés trop tardivement car la réservation de l'artiste se fait en octobre ou novembre.

Le prochain Gala doit avoir lieu le 30 ou le 31/03/2006.

M Pottier remercie l'ensemble des conseillers d'avoir animé ces débats et les invite à partager le verre de l'amitié en hommage à Mme Camion et en l'honneur de Mme Dubroeuq nouvellement élue directrice de l'IAE.

Ce compte rendu a été adopté à l'unanimité lors du conseil du 03/10/2006.